



La version que vous consultez n'est pas définitive. Ce programme peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Art de bâtir et urbanisme**

Organisé par: **Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)**

Sigle du programme: **URBA2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	4
Programme	4
Programme détaillé par matière	4
Enseignements supplémentaires	7
Prérequis entre cours	8
Cours et acquis d'apprentissage du programme	8
Informations diverses	9
Conditions d'accès	9
Pédagogie	13
Evaluation au cours de la formation	13
Formations ultérieures accessibles	14
Gestion et contacts	14

URBA2M - Introduction

INTRODUCTION

Erreur de transformation xhtml vers fo pour '2025-urba2m.html' erreur=org.xml.sax.SAXParseException; lineNumber: 265; columnNumber: 3672; The prefix "m" for element "m:omath" is not bound.

URBA2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le programme UCLouvain du master en urbanisme et développement territorial à finalité écoconception des territoires offre aux titulaires d'un diplôme de premier cycle de base (valorisé pour au moins 180 ECTS) une formation de deuxième cycle ouvrant aux disciplines concernées par le développement durable des territoires face aux défis du changement climatique et des transitions. Il propose un parcours à travers les enjeux des métropoles, des villes, des villages et des campagnes. Il permet l'acquisition des compétences en matière d'urbanisme et d'aménagement durable, soutenu par un questionnement critique sur les conceptions du développement et du rapport entre les sociétés et leur environnement.

Le programme met l'accent sur une approche globale et interdisciplinaire de la métropolisation des territoires. Il vise à développer chez l'étudiant les compétences lui permettant d'agir dans un champ professionnel comportant une palette très large d'activités : analyse et compréhension de la mobilité, des modes d'habiter, des ressources spatiales et naturelles, de l'éco-conception de projets stratégiques et d'urbanisme, de l'établissement programmatique, de la mise en place de procédures de négociations, décisions et montage de projet, de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, de la concertation, participation et communication.

En Belgique comme ailleurs, le référentiel de compétences qui caractérise ce champ professionnel est à la fois un patrimoine hérité de traditions culturelles, administratives, techniques, dont il faut pouvoir intégrer la spécificité, et un terrain d'expérimentation permanente et en constante évolution. Les métiers nombreux et variés qui occupent ce champ s'exercent dans le cadre de collectivités territoriales, de services de publics, de grandes sociétés, d'universités, d'associations ou de bureaux privés.

Dans cette perspective, la formation mobilise trois champs disciplinaires :

- Le champ de la prospective et du projet lié à la formalisation des espaces bâtis et non bâtis dans le cadre d'une démarche d'observation, stratégique, composition et opérationnalisation ;
- Le champ des sciences humaines lié à la gestion politique, juridique et administrative, ainsi qu'aux dimensions sociale, économique et culturelle et de la démarche des jeux des acteurs ;
- Le champ du génie urbain et rural, incluant les paysages, les espaces publics, les réseaux de déplacements, le foncier et les matières relevant des sciences de l'environnement et de la démarche de l'ingénieur.

La formation prépare l'étudiant à exercer des fonctions techniques autant que des rôles de direction plus politiques, tout en mettant plus particulièrement l'accent sur le travail de conception et de gestion de projets urbains et territoriaux durables, qui constitue en quelque sorte le cœur du métier.

Conçue dans cette perspective, l'approche pédagogique se caractérise par trois spécificités :

- Une pédagogie de l'interdisciplinarité, mise en œuvre à travers le contenu des enseignements, l'organisation du travail étudiant par groupes d'activités, et l'animation des activités pédagogiques par équipes interdisciplinaires d'enseignants ;
- Une pédagogie du projet qui met l'accent sur le développement d'un savoir-agir nécessaire à la conduite de processus de changement territorial dans un milieu décisionnel complexe ;
- Une pédagogie fondée sur des expériences territoriales concrètes, mise en œuvre à travers des ateliers d'écoconception des territoires, un programme de stage, des visites portant sur des situations et des problèmes d'actualité, où les travaux sont menés en équipe avec la participation des enseignants concernés, avec l'objectif de déboucher sur des propositions collectives d'intervention à soumettre au débat public.

Au terme de ce master les étudiants auront les capacités à s'insérer dans le monde professionnel ou celui de la recherche en s'investissant dans un travail de doctorat.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

AA1

Capacités à analyser les dynamiques de fabrication et de transformation des territoires, à partir de références aux théories de l'urbanisme, aux processus historiques de développement, aux contraintes et potentialités, aux jeux des acteurs, aux différentes échelles spatiales et temporelles pertinentes afin de dégager des enjeux et poser des scénarios prospectifs.

AA1.1 *dégager les différentes hypothèses de travail par rapport à un problème d'urbanisme et liées à la politique de la ville et de la ruralité*

AA1.2 *démontrer des compétences en matière de recherche, d'analyse, d'évaluation ainsi que la capacité de prendre des décisions appropriées fondées sur des données probantes quantitatives et qualitatives*

AA1.3 *maîtriser les enjeux d'adaptation et de transformation de*

AA1.4 *dégager et articuler les différentes composantes constituant un contexte urbain ou territorial*

AA1.5 *coordonner transversalement les différentes disciplines liées à l'aménagement du territoire*

AA1.6 *maîtriser les enjeux sociétaux contemporains de l'aménagement du territoire*

AA2 *Capacités à maîtriser les outils, techniques et ingénieries urbaines et territoriales d'observation, d'enquête, d'analyse, de prospective, de représentation, de négociation et de communication*

AA2.1 reconnaître, à travers des outils d'évaluation, la contribution que la planification peut apporter aux environnements bâtis et naturels et en particulier aux conséquences des changements climatiques et socio-économiques

AA2.2

intégrer les principes d'égalité et de justice sociale, à travers une approche participative de l'urbanisme, afin de promouvoir l'implication des différentes communautés et d'évaluer l'importance et l'efficacité de l'engagement communautaire dans le processus de planification.

AA3 Capacités pour co-concevoir et pour mobiliser les outils, les dispositifs de la fabrique des villes et de la transformation des territoires en réponse aux enjeux et aux orientations souhaitées, sensibles aux défis de la transition sociale, économique et écologique

AA3.1 établir en équipe interdisciplinaire des projets urbains et de territoires aux différentes échelles et dans des contextes déterminés

AA3.2 démontrer, au sein des projets urbains et de territoires, comment la gestion efficace et équitable des ressources, le redéveloppement économique et l'innovation sociale sont fortement liés à l'urbanisme de la transition

AA4 Capacités pour mener une analyse critique et personnelle des théories et des pratiques tout en démontrant sa capacité et la valorisation de ses compétences personnelles pour s'insérer dans le monde professionnel et le débat sur le devenir des villes et des territoires

AA4.1 expliquer, à travers l'analyse critique, la nature politique et méthodologique de l'urbanisme durable et réfléchir à la façon dont les planificateurs travaillent efficacement dans les structures démocratiques de prise de décisions

AA4.2 évaluer les principes et les processus de conception participative pour créer des lieux de haute qualité et améliorer le domaine public au profit de tous dans la société

AA4.3

assumer la responsabilité sociale de l'urbaniste en adaptant sa pratique professionnelle dans le temps et en fonction des contextes. Explicitation éventuelle en capacités ou sous-compétences

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le master en développement territorial et urbanisme à finalité de la conception des éco territoire est structuré en quatre blocs de compétences :

1. Comprendre et analyser la structuration, les défis socio-économiques, climatiques, de mobilité, environnementaux et les dynamiques territoriales tant dans les aires métropolitaines, les grandes, moyennes et petites villes que les espaces périurbains, rurbains et ruraux en mobilisant les méthodes interdisciplinaires d'observation, de décryptage spatio-temporel multiscalaire. Pouvoir faire émerger par des diagnostics partagés et orientés les atouts, les faibles et les enjeux en recourant aux outils de la prospective territoriale et in fine définir des stratégies de planification intégrée.
2. Co-concevoir par un travail collectif des espaces et des territoires durables depuis l'aménagement des espaces publics, la reconfiguration des tissus et des espaces bâtis et non bâtis ou en friches jusqu'à la structuration des communes, des aires de métropolitaines ou plus largement des régions pour y favoriser et accompagner des projets de transition en recourant aux outils de conception urbanistique et paysager dans une perspective de bien-être des vivants.
3. Opérationnaliser les projets de protection, de consolidation, de restructuration ou de développement par le recours aux outils de l'urbanisme réglementaire, indicatif, tactique selon des montages juridico-financiers de projet au sein des systèmes de décision en vigueur comportant notamment un suivi réflexif et l'évaluation des incidences sur l'environnement des plans-programmes et projets. Cette opérationnalisation s'appuie résolument sur l'implication et la contribution des usagers, des habitants et des développeurs privés et publics de même que des autorités dans un processus de fabrique urbaine et territoriale.
4. Appliquer les compétences acquises dans le cadre d'un stage professionnalisation ou de recherche faisant ainsi preuve d'une maîtrise personnelle des capacités à mener une démarche d'intervention face à une problématique territoriale ciblée par une approche documentée, critique, durable, réflexive et contextualisée. Dégager les enseignements et mettre en perspective cette expérience au travers d'un travail de fin d'études.

URBA2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [90.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Unités d'enseignement de compréhension de l'espace et du territoire (18 crédits)

○ LBIRE2102U	Géomatique appliquée : partim URBA		FR [q1] [30h+11.5h] [3 Crédits] 🌐	X	
			> English-friendly		
○ LICAR2301	Analyse et composition de l'urbain		FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	
○ LICAR2303	Analyse et composition du paysage		FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	
○ LBRAT2101	Aménagement du territoire	Pierre Defourny (coord.) Yves Hanin	FR [q1] [45h+15h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LURBA2960	Mobilités, urbanisme et développement territorial		FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	
○ LICAR2901A	Droit de l'espace bâti et non bâti (partie1)		FR [q1] [25h] [2 Crédits] 🌐	X	

o Unités d'enseignement de composition (21 crédits)

○ LBIR1362	Economie des ressources naturelles et de l'environnement	Frédéric Gaspart	FR [q2] [30h+7.5h] [3 Crédits] 🌐	X	
○ LDROP2061	Droit général de l'environnement et du cadre de vie	Charles-Hubert Born	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LENVI2011	Méthodes d'évaluation et de gestion environnementale	Jean-Pierre Tack	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	
○ LURBA2961	Conception et gestion des espaces publics		FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	
○ LURBA2940	Morphologie urbaine et analyse des paysages		FR [q2] [45h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LBIR1230A	Introduction à l'ingénierie de la biosphère		FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	

o Unités d'enseignement d'opérationnalisation (21 crédits)

○ LURBA2950	Systèmes de décision en urbanisme et développement territorial		FR [q1] [45h] [4 Crédits] 🌐		X
○ LURBA2970	Montage de projet et développement territorial		FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐		X
○ LURBA3011	Acteurs, territoires et contextes de développement		FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐		X
○ LBIRE2205A	Decision tools and project management - Decision tools		FR [q1] [22.5h+7.5h] [3 Crédits] 🌐		X
			> Facilités pour suivre le cours en français		
○ LURBA2001	Droit appliqué de l'urbanisme et du développement territorial		FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐		X

o Cours au choix

Les étudiant-es choisissent pour 5 crédits minimum dans les cours suivants:

✂ LSOC2091	Sociologie de la ville : approches écologiques	Mathieu Berger	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐		X
✂ LENVI2101	Sociétés, populations, environnement, développement: problématiques et approches interdisciplinaires	Nathalie Frogneux (coord.) Julie Hermesse Caroline Nieberding Jean-Pierre Raskin	FR [q1] [45h] [6 Crédits] 🌐		X
✂ LGEO1322	Géographie des espaces urbains et des flux [M]		FR [q1] [30h+15h] [3 Crédits] 🌐		X
✂ LGEO2210	Aménager des territoires urbains durables		FR [q1] [30h] [3 Crédits] △ 🌐		X
			> English-friendly		
✂ LENVI2005	Changements climatiques: impacts et solutions		FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	
✂ LDVLP2675	Ressources naturelles : accaparement et résistances	An Ansoms	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐		X
✂ LICAR2102	Architecture et société		FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐		X

Bloc
annuel

1 2

o Travail de fin d'études (30 crédits)

○ LURBA2990	Travail de fin d'études		15 [q2] [] [15 Crédits] 🌐		x
○ LURBA2900	Stage de fin d'études		15 [q2] [] [15 Crédits] 🌐		x

Finalité spécialisée : conception des éco-territoires [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Finalité spécialisée (30 crédits)

○ LURBA2915	Atelier des éco territoires I: planification stratégique		FR [q1] [60h+45h] [9 Crédits] 🌐	X	
○ LURBA2925	Atelier des éco territoires II: composition urbanistique		FR [q2] [60h+45h] [9 Crédits] 🌐	X	
○ LURBA2002	Atelier des éco territoires III: projets internationaux		FR [q1] [60h+45h] [9 Crédits] 🌐		X
○ LURBA2930	Processus territoriaux et modèles de développement		FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le Jury, en début de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires Dessin 1 : Ville et Territoire (LICAR1501) et/ou Cartographie thématique et analyse des données spatiales (LGEO1241).

Pour les bacheliers non universitaires, les unités d'enseignements supplémentaires à prendre sont à déterminer par le jury d'examen.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Cours qui pourront être ajoutés au programme annuel de l'étudiant-e en fonction de son parcours de formation antérieur.

○ LGEO1241	Cartographie thématique et analyse des données spatiales		FR [q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐		
------------	--	--	---------------------------------	--	--

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

URBA2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

En plus de remplir les conditions d'accès décrites ci-dessous, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en architecture/BXL		Accès direct	
Bachelier en architecture/TRN		Accès direct	
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte		Accès direct	
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil		Accès direct	
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation bioingénieur		Accès direct	
Bachelier en sciences géographiques, orientation générale		Accès direct	
Bachelier de type long en sciences humaines et sociales, sciences politiques, sociologie et anthropologie, sciences économiques et de gestion, information et communication, droit, histoire, histoire de l'art, philosophie, sciences biologiques		Accès moyennant compléments de formation	Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le Jury, en début de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires Dessin 1 : Ville et Territoire (LICAR1501) et/ou Cartographie thématique et analyse des données spatiales (LGEO1241). Voyez aussi les Conditions complémentaires d'accès .
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bachelier de type long en architecture		Accès direct	
Bachelier de type long en ingénierie architecturale		Accès direct	

Bachelier de type long en sciences de l'ingénieur orientation ingénieur civil, bioingénierie ou sciences agronomiques	Accès direct	
Bachelier de type long en sciences géographiques	Accès direct	
Bachelier de type long en architecte paysagiste	Accès direct	
Bacheliers de type long en sciences humaines et sociales, sciences politiques, sociologie et anthropologie, sciences économiques et de gestion, information et communication, droit, histoire, histoire de l'art, philosophie et sciences biologiques	Accès moyennant compléments de formation	Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le Jury, en début de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires Dessin 1 : Ville et Territoire (LICAR1501) et/ou Cartographie thématique et analyse des données spatiales (LGEO1241). Voyez aussi les Conditions complémentaires d'accès .
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique		
Bachelier de type long en architecture	Accès direct	
Bachelier de type long en ingénierie architecturale	Accès direct	
Bachelier de type long en sciences de l'ingénieur orientation ingénieur civil, bioingénierie ou sciences agronomiques	Accès direct	
Bachelier de type long en sciences géographiques	Accès direct	
Bachelier de type long en architecte paysagiste	Accès direct	
Bacheliers de type long en sciences humaines et sociales, sciences politiques, sociologie et anthropologie, sciences économiques et de gestion, information et communication, droit, histoire, histoire de l'art, philosophie et sciences biologiques	Accès moyennant compléments de formation	Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le Jury, en début de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires Dessin 1 : Ville et Territoire (LICAR1501) et/ou Cartographie thématique et analyse des données spatiales (LGEO1241). Voyez aussi les Conditions complémentaires d'accès .
Bacheliers étrangers		
Bachelier européen de type long en architecture	Accès direct	
Bachelier européen de type long en ingénierie architecturale	Accès direct	
Bachelier européen de type long en sciences de l'ingénieur orientation ingénieur civil, bioingénierie ou sciences agronomiques	Accès direct	
Bachelier européen de type long en sciences géographiques	Accès direct	
Bachelier européen de type long en architecte paysagiste	Accès direct	
Bacheliers européens de type long en sciences humaines et sociales, sciences politiques, sociologie et anthropologie, sciences économiques et de gestion, information et communication, droit, histoire, histoire de l'art, philosophie et sciences biologiques	Accès moyennant compléments de formation	Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le Jury, en début de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires Dessin 1 : Ville et Territoire (LICAR1501) et/ou Cartographie thématique et analyse des données spatiales (LGEO1241). Voyez aussi les

Bachelier non-européen de type long en architecture	Accès sur dossier	Conditions complémentaires d'accès. Le cas échéant, la Commission d'admission propose à l'étudiant-e un programme adapté à sa situation.
Bachelier non-européen de type long en ingénierie architecturale	Accès sur dossier	Le cas échéant, la Commission d'admission propose à l'étudiant-e un programme adapté à sa situation.
Bachelier non-européen de type long en sciences de l'ingénieur orientation ingénieur civil, bioingénierie ou sciences agronomiques	Accès sur dossier	Le cas échéant, la Commission d'admission propose à l'étudiant-e un programme adapté à sa situation.
Bachelier non-européen de type long en sciences géographiques	Accès sur dossier	Le cas échéant, la Commission d'admission propose à l'étudiant-e un programme adapté à sa situation.
Bachelier non-européen de type long en architecte paysagiste	Accès sur dossier	Le cas échéant, la Commission d'admission propose à l'étudiant-e un programme adapté à sa situation.
Bacheliers non-européens de type long en sciences humaines et sociales, sciences politiques, sociologie et anthropologie, sciences économiques et de gestion, information et communication, droit, histoire, histoire de l'art, philosophie et sciences biologiques	Accès sur dossier	Le cas échéant, la Commission d'admission propose à l'étudiant-e un programme adapté à sa situation.

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Diplômes	Accès	Remarques
BA - conseiller(ère) en développement durable - crédits supplémentaires entre 30 et 45 BA en agronomie, orientation environnement - crédits supplémentaires entre 15 et 45 BA en agronomie, orientation forêt et nature - crédits supplémentaires entre 30 et 45 BA en agronomie, orientation systèmes alimentaires durables et locaux - crédits supplémentaires entre 30 et 45 BA en architecture des jardins et du paysage - crédits supplémentaires entre 15 et 45 BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 30 et 45 BA en gestion de l'environnement urbain - crédits supplémentaires entre 15 et 45 BA en immobilier - crédits supplémentaires entre 15 et 45	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés		-	
Masters			
Diplômes universitaires de master de type long en sciences humaines et sociales, sciences politiques, sociologie et anthropologie, sciences économiques et de gestion, information et communication, droit, histoire, histoire de l'art, philosophie et sciences biologiques		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant-e. La prise en compte du parcours d'études antérieur de l'étudiant-e pourra permettre de valoriser de 0 à 60 crédits.

[Master \[120\] : ingénieur civil architecte](#)
[Master \[120\] en architecture/TRN](#)
[Master \[120\] en architecture/BXL](#)
[Master \[120\] : ingénieur civil des constructions](#)
[Master \[120\] en sciences géographiques, orientation générale](#)
[Master \[120\] en sciences géographiques, orientation climatologie](#)
[Master \[120\] : bioingénieur en sciences agronomiques](#)
[Master \[120\] : bioingénieur en sciences et technologies de l'environnement](#)
[Master \[120\] : bioingénieur en gestion des forêts et des espaces naturels](#)

Accès direct

Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant-e. La prise en compte du parcours d'études antérieur de l'étudiant-e pourra permettre de valoriser de 45 à 60 crédits.

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Les titulaires d'un autre grade académique de master de type long (dont notamment des hautes écoles et écoles des Arts), peuvent accéder au master moyennant un programme adapté décidé par les autorités académiques sur la base des acquis d'apprentissage précédents.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidat-es pouvant démontrer une expérience professionnelle pertinente correspondant à au moins cinq années d'activités ou d'années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans peuvent accéder au master moyennant un programme adapté décidé par les autorités académiques sur la base des acquis d'apprentissage précédents.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

L'étudiant-e introduit un dossier de demande d'admission auprès de la Faculté LOCI, mentionnant son curriculum détaillé en précisant la liste des cours suivis et points obtenus, année par année.

Exigences de moyennes minimales :

- 16/20 pour ceux qui postulent avec un diplôme de bac
- 14/20 pour ceux qui postulent avec un diplôme de master

Epreuve et interview en ligne afin de vérifier la maîtrise des compétences transversales de niveau universitaire et propres au domaine de l'urbanisme.

La Faculté se prononce sur l'admissibilité de l'étudiant-e, dans le respect des règlements concernant les passerelles entre formations (Arrêté du Gouvernement de la Communauté française : [document 52537](#)). Le cas échéant, elle peut proposer à l'étudiant-e un programme adapté à sa situation. Si la situation le requiert, des cours supplémentaires pourront être rajoutés au programme pour un maximum de 60 crédits ECTS.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

PÉDAGOGIE

La formation en 120 crédits répond à la nécessité de renforcer les compétences en éco-conception des territoires. En effet les enjeux liés aux changements climatiques, aux transitions énergétiques et écologiques de même que la complexité croissante dans les processus de décisions et l'organisation des territoires nécessitent de revoir et d'approfondir les méthodes d'enseignement.

La pédagogie vise dès lors à renforcer les connaissances, la maîtrise des techniques en bénéficiant des recherches et des pratiques internationales dans le domaine de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et du paysage de même que de l'expérience des professionnels exerçant dans ces domaines.

Le master en urbanisme et développement territorial à l'UCLouvain s'appuie sur une pédagogie articulant des cours théoriques et leur application dans des cours atelier de projet. Les trois premiers blocs de compétences articulent ces apports pédagogiques dans une maîtrise individuelle et collective via le travail en équipe interdisciplinaire tandis que le quatrième bloc vise l'expérience pratique au sein du milieu professionnel ou de recherche et la problématisation personnelle.

Les cours sont dispensés sur la base d'interactions interdisciplinaires grâce aux brassages d'étudiant-es issu-es de différents horizons et d'enseignants des facultés d'architecture, d'ingénierie architecturale et civil, de géographie, des bioingénieurs, de droit, d'histoire et des sciences économiques et sociales. Le master fait l'objet d'un enseignement complet dispensé par des académiques impliqués dans des recherches action auprès des collectivités et des associations et par des professionnel-les qui travaillent quotidiennement au développement des territoires. Le master est en outre reconnu par les instances professionnelles belges et internationales.

Le programme de l'UCLouvain est dispensé dans le contexte urbain et territorial singulier de Louvain-la-Neuve qui constitue au sein de l'aire métropolitaine bruxelloise depuis plus de cinquantaine ans un laboratoire d'innovations urbaines durables.

Le programme développe des approches globales et écosystémiques du territoire : l'appréhension du territoire comme système complexe d'interactions dynamiques entre les sociétés humaines et l'écosphère permet le dépassement de visions duales improductives comme celle opposant la nature à la culture, l'urbain au rural ou encore l'identité à l'altérité. Les nouveaux équilibres territoriaux étant à développer de manière cohérente et intégrée, seule une forte interdisciplinarité portée par différentes disciplines sera à même de structurer la formation. Les nombreuses interactions entre les facultés impliquées de longue date dans la formation en urbanisme et aménagement du territoire consolideront ces approches par leur participation structurelle commune aux cours de projet et de séminaire ainsi qu'aux stages et travaux de fin d'étude. Ces approches impliquent également l'apprentissage du traitement des données cartographiques sous forme numérique (système d'information géographique), des contenus normatifs de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, des modalités de gouvernances, de la conception et du montage des projets d'aménagement du territoire et d'urbanisme, des compétences graphiques.

Le programme s'inscrit dans un nouveau temps long des relations à l'espace de nos sociétés en prenant en compte le processus de métropolisation : les mutations démographiques, technologiques et économiques autant que les enjeux environnementaux, de santé, du climat et des migrations impliquent d'articuler les échelles de la globalisation et celles des situations locales.

Les aires métropolitaines sont attractives et concentrent les développements alors que des régions, villes ou campagnes sont en déclin. Les défis de ces dynamiques appellent des innovations de connaissances et de pratiques permettant d'assurer une transition économique (économie circulaire, régénérative, métabolisme urbain...), sociale et culturelle (interculturalité et intergénérationnelle ou genre, des flux migratoires positifs, innovations sociales inclusives, écomobilités, imaginaires et paysages...), environnementale (décarbonation, biodiversité, utilisation rationnelle et régénératives des ressources, tempérances climatiques, énergies renouvelables, infrastructures et paysages...) et politique (gouvernance multiscalaire, participation, regain des communs...).

La métropolisation implique une redéfinition des frontières entre le territoire de l'intime, du travail, des loisirs ou celui des collectivités. Les problématiques abordées concernent donc le chez soi, le voisinage, le quartier et des entités institutionnelles telles que les communes ou les métropoles.

La pédagogie s'appuie sur des résultats de recherches, des innovations dans le mode de fabrique urbaine ou encore l'immersion dans les réalités de terrain pour reconfigurer les relations hommes-natures, les modalités collaboratives dans le cadre du développement régional et international.

La formation dispensée grâce aux relations interfacultaires au sein de l'UCLouvain et ses prolongements dans le cadre d'un stage de 600 heures permet de répondre aux exigences du secteur professionnel comme les collectivités territoriales ou les agences et bureaux d'études mais aussi comme les associations non gouvernementales, les initiatives citoyennes et des secteurs connexes comme la mobilité, l'économie des territoires, l'écologie et l'environnement... Il pourra en outre être accrédité auprès des organismes internationaux comme l'APERAU et AESOP.

Ainsi la formation permet aux étudiant-es de s'ouvrir pleinement au contexte international. Le master en 120 crédits développe des activités comme notamment un workshop international rassemblant les étudiant-es issu-es des différentes universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui sont extérieures à celle-ci. L'atelier international d'urbanisme regroupe ainsi les étudiant-es en urbanisme et développement territorial des Universités de Lausanne, Grenoble, Tunis, Paris Sorbonne, Lille et Liège. Les étudiant-es peuvent également avoir accès aux dispositifs de mobilité internationale dont la filière Erasmus.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les évaluations sont organisées selon les modalités prévues dans les descriptifs de cours. De manière générale lorsque les évaluations portent sur une contribution collective (travail de groupe), l'évaluation comporte un volet collectif mais également un volet individuel permettant d'apprécier les apports et les acquis de compétences des uns et des autres.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

- Doctorat en art de bâtir et urbanisme
- Master de spécialisation en sciences et gestion de l'environnement dans les pays en développement
- Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable
- Master de spécialisation en transport et logistique
- Master de spécialisation conjoint en conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier
- Master de spécialisation en droit de l'environnement et droit public immobilier

GESTION ET CONTACTS

Contacts utiles

Master en urbanisme et développement territorial

UCL/SST/LOCI – Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
Bruxelles – Louvain-la-Neuve - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Place du Levant, 1 - Bte L5.05.05
B-1348 Louvain-La-Neuve

Secrétariat du master en urbanisme et développement territorial - Louvain-la-Neuve

Mme Joëlle VERHEYDEN

joelle.verheyden@uclouvain.be

Tél: +32 (0)10 47 28 24

Vice-Doyen de la faculté pour le site de Louvain-la-Neuve

Prof. Olivier MASSON

Contact: olivier.masson@uclouvain.be

Doyen de la faculté pour le site de Louvain-la-Neuve

Prof. Catherine VANHAMME

Contact : catherine.vanhamme@uclouvain.be

Directeur administratif de la faculté

Mme France PÉCHER

UCL/SST/LOCI – Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: france.pecher@uclouvain.be

Président de la Commission de programme « Master en urbanisme et développement territorial »

Prof. Pierre DEFOURNY

Contact: pierre.defourny@uclouvain.be

Secrétaire de la Commission de programme « Master en urbanisme et développement territorial »

Prof. Yves HANIN

Contact: yves.hanin@uclouvain.be

Président des jurys d'examens

Prof. Damien CLAEYS

Contact : damien.claeys@uclouvain.be

Secrétaire de jury

Prof. Jean-Philippe DE VISSCHER

Contact: jean-philippe.devisscher@uclouvain.be

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

SST/LOCI

Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)

Secteur

Secteur des sciences et technologies (SST)

Sigle

LOCI

Adresse de l'entité

Place du Levant 1 - bte L5.05.05

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 28 15

<http://www.uclouvain.be/loci>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Catherine Vanhamme
- Vice-doyenne : Cécile Chanvillard
- Vice-doyen : Olivier Masson
- Vice-doyen : Renaud Pleitinx
- Directrice administrative de faculté : France Pécher

Commission(s) de programme

- Commission du bachelier en architecture (BARC)
- Commission du bachelier en ingénieur civil architecte (BIAR)
- Commission du master en architecture (MARC)
- Commission du master en ingénieur civil architecte (MIAR)
- Ecole d'urbanisme et d'aménagement du territoire (URBA)